

Charte du volontaire - Pastorale de la Santé

Petit à petit, selon leur rythme et leurs possibilités, les volontaires sont appelés, en référence à Jésus-Christ :

- À accueillir l'inattendu de la rencontre de chaque personne chrétienne ou non, à s'ouvrir au mystère de l'homme et de Dieu,
- À avoir le souci des personnes fragilisées par la maladie, l'âge, la solitude, les crises de la vie ou le handicap,
- À se mettre au pas des personnes rencontrées comme le Christ sur le chemin d'Emmaüs,
- À chercher un sens aux événements de la vie et une nourriture dans la prière, les Ecritures, la liturgie, les sacrements,
- À se laisser interpeller et améliorer la qualité de leur accompagnement en acceptant de se (trans)former,
- À vivre leurs relations avec les personnes visitées dans la fidélité, la régularité et le respect de l'intimité partagée (secret professionnel partagé),
- À tenir compte des relations familiales,
- À collaborer, le cas échéant, avec les organismes qui répondent aux besoins des personnes visitées,
- À faire « Eglise » au sein d'une équipe et à être lien explicitement ou implicitement entre la communauté chrétienne et les personnes visitées,
- Et à partager avec tous les hommes de bonne volonté le souci des souffrants.

Ils témoignent ainsi de la tendresse et de l'amour de Dieu ...

Date :

Nom et signature :